



**CLUB NAUTIQUE du PORT de CANNES**  
**AVIS DE COURSE : GRAND PRIX DU BEAL ET DE LA**  
**VILLE DE CANNES**



### ORGANISATION

Le Grand Prix du BEAL et de la ville de CANNES est organisé le **dimanche 01 novembre 2020** par le Club Nautique du Port de Cannes.

### REGLES APPLICABLES

Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2017 - 2020  
Les prescriptions de la Fédération Française de Voile  
Les Règles de la Classe concernée

Les Règlements fédéraux et des Classements Nationaux concernés  
Le présent Avis de Course  
Les Instructions de Course et annexes

### CLASSE(S) ADMISE(S)

Le Grand Prix du BEAL et de la Ville de CANNES est ouvert aux classes HN : A, B, C, D, E, F, G, L, R1, R2, R3, R4 et aux multicoques de croisière. Les voiliers seront armés en catégorie côtière minimum.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions définitives à cause des conditions sanitaires liées au COVID, seront enregistrées sur internet au plus tard le samedi 31 octobre à 19h00, sur la messagerie : [c.tara3@gmail.com](mailto:c.tara3@gmail.com).

Les concurrents devront faire parvenir à l'inscription les licences valides pour la pratique de la voile en compétition de tout l'équipage, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs, le certificat HN ou MULTI2000 de leur voilier.

Le droit d'inscription est de **10 euros** par bateau à régler **PAR CHEQUE SUR LE BATEAUU COMITE**

Les annexes aux instructions de Course sont disponibles ci jointes ou sur le site du CNPC **mais pas sur le bateau comité**

### HEURE DE MISE A DISPOSITION

L'heure du premier signal d'attention pour la première manche est fixée à 10h55.

### PROGRAMME TYPE DE PARCOURS

Le parcours prévu est de type côtier. Une seule manche est prévue.

Départ et arrivée seront donnés à l'ouest de la digue du port de Cannes, devant le deuxième épis à l'ouest de l'Hôtel RADISON.

### CLASSEMENT

Pour les monocoques, la méthode de calcul est celle du temps compensé en temps sur distance avec application du coefficient CVL, système à minima. Le classement sera effectué par classe de handicap ou regroupement de classes.

Pour les multicoques la jauge MULTI2000 de l'A.M.H. sera utilisée.

### PENALITES DE REMPLACEMENT

Modification de la règle 44.2 des RCV - Pénalité de rotation de 360°

### MODIFICATION AUX REGLES DE CLASSE HABITABLES:

Le Comité de Course se réserve le droit de constituer les flottes selon des groupes en fonction du nombre d'inscrits

### PRIX

Toujours à cause des restrictions liées au COVID il n'y aura pas de remise de prix, les résultats seront envoyés par messagerie ou email, et seront disponibles sur le site de la FFV dans la soirée.

Nous espérons, revenir au plus tôt, avec des remises de prix festives et conviviales comme nous avons connues.

### INFORMATIONS : Gérard MICHELON

Gérard MICHELON : 06.98.20.69.53 - Email : [c.tara3@gmail.com](mailto:c.tara3@gmail.com)